

## Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 3 mars 1772

**Expéditeur(s) : D'Alembert**

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 3 mars 1772, 1772-03-03

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 07/10/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1243>

### Informations sur le contenu de la lettre

IncipitLa lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur...

RésuméSa l. du 26 janvier est arrivée le 21 février. Le félicite des deux nouveaux chants [de son poème sur les Confédérés]. Le remercie d'empêcher la guerre de s'étendre en Pologne. Helvétius regretté. N'insiste pas pour le ms. de Pline, ni pour la femme du tsarévitch, ni pour la famille de Mauléon. La liberté de la presse ne devrait pas permettre la satire personnelle, son but étant « d'éclairer, non d'offenser ».

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire72.06

Identifiant808

NumPappas1210

### Présentation

Sous-titre1210

Date1772-03-03

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné  
Publication de la lettre Preuss XXIV, p. 559-562  
Lieu d'expédition Paris  
Destinataire Frédéric II  
Lieu de destination Potsdam  
Contexte géographique Potsdam

## Information générales

Langue Français  
Source impr., « Paris »  
Localisation du document Non renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné  
Auteur(s) de l'analyse Non renseigné  
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

AVEC D'ALEMBERT.

559

ment de sang, que la duchesse d'Orléans ait consulté son père ou non; et qu'enfin tous les avocats de Paris, la cour des aides, la Tournelle, la grand' chambre, les présidents à mortier et le chancelier peuvent vivre et mourir comme bon leur semble; on promet même de l'ignorer en Allemagne. Pour le gazetier du Bas-Rhin, la famille de Mauléon trouvera bon qu'il ne soit point inquiété, vu que, sans la liberté d'écrire, les esprits restent dans les ténèbres, et que tous les encyclopédistes (dont je suis disciple zélé), en se récriant contre toute censure, insistent sur ce que la presse soit libre, et que chacun puisse écrire ce que lui dicte sa façon de penser. Faites prendre ceci comme une poudre tempérante à la famille de l'avocat; elle donne quelques symptômes de fièvre chaude, qu'il sera bon de prévenir par des saignées et de fréquentes émulsions. Quo de personnes, mon bon d'Alembert, qui ne voient les objets qu'à travers ces grandes lunettes avec lesquelles on observe les satellites de Saturne! Il faudrait mettre leurs yeux pour quelque temps au régime du microscope, pour leur apprendre à mieux apprécier les grandeurs des figures, et, s'il se pouvait, la leur propre; mais je n'en ai que trop dit aujourd'hui. Sur ce, etc.

110. DE D'ALEMBERT.

Paris, 3 mars 1772.

SIRE,

La lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 26 janvier dernier, ne m'est parvenue que le 21 du mois dernier, la malheureuse goutte dont V. M. a été attaquée ne lui ayant permis de signer cette lettre qu'au bout de trois semaines. J'aurais eu l'honneur d'y répondre sur-le-champ, si, dans le temps où j'ai eu le bonheur de la recevoir, je n'avais été attaqué moi-même d'une espèce de goutte à la tête, ou, pour parler plus

proprement, d'un rhumatisme dans cette partie, qui m'interdisait et le sommeil, et la plus légère application.

Les vers charmants que V. M. a eu la bonté de m'envoyer n'étaient pas propres, Sire, à guérir mon insomnie; ces deux nouveaux chants me paraissent ne céder en rien aux deux précédents. J'ai été surtout charmé de la peinture de l'Église catholique dans le troisième, et de l'alliance qui en résulte des très-catholiques confédérés avec le très-chrétien Mustapha. Dans le quatrième, la délivrance que la sainte Vierge Marie procure aux confédérés assiégés en s'adressant à son fils est une imagination vraiment plaisante et poétique. Mais ce qui me plaît surtout de cet ouvrage, Sire, c'est que nulle part l'imagination n'y fait rien perdre à la raison, que jamais elles n'ont été si bonnes amies, et que V. M. sait partout mêler, suivant le précepte d'Horace, *utile dulci*, \* l'utile à l'agréable. A l'égard des confédérés, je ne sais ce que mes confrères les philosophes en pensent; je crois bien qu'ils pourraient avoir gagné à n'être vus que de loin. Mais si ces confédérés se plaignent, à tort ou à droit, d'être opprimés par la Russie, j'entends, d'un autre côté, cent mille paysans et davantage, qui se plaignent ou qui peuvent se plaindre, non à tort, mais à très-grand droit, d'être opprimés de temps immémorial par ces mêmes confédérés; et tant que ces derniers seront oppresseurs, je ne verrai dans leurs ennemis qu'un maître qui rend à son valet de chambre les coups de bâton que celui-ci donne aux laquais. C'est à peu près le tableau que je me fais de l'état actuel de la Pologne, et je ne suis nullement surpris que V. M. travaille à empêcher, si elle le peut, que la guerre ne s'y allume encore davantage, et que les maux de l'humanité, déjà si accumulés dans ce malheureux pays, ne s'y entassent encore par de nouvelles dévastations. Ce projet et ces vues sont bien dignes de l'âme de V. M.; je sais plus, je sais qu'elle a fait proposer à une grande puissance de l'Europe de se rendre médiatrice, et je désirerais vivement, pour mille raisons, que les vœux si respectables de V. M. pussent être remplis à cet égard. Mais je n'entre point, comme de raison, dans le conseil et les desseins des rois, et je me contente de prier à la porte de leurs palais que la sa-

\* *Art poétique*, v. 343. Voyez t. XXI, p. 314.

gesse et l'amour de l'humanité y président, et règnent avec eux. S'il y a pour les mânes des sages un lieu de retraite, je ne doute pas que le pauvre Helvétius, quelque part qu'il soit, ne fasse des vœux semblables à ceux de V. M. et aux miens pour la paix et le bonheur de la malheureuse espèce humaine. J'ai vivement regretté ce digne, aimable et vertueux philosophe; à toutes les qualités respectables qui me le rendaient cher il en joignait une qui m'attachait encore particulièrement à lui; c'étaient les sentiments de respect et d'admiration dont il était rempli pour V. M. Combien de fois elle a fait le sujet de nos entretiens! combien nos cœurs s'échauffaient et s'attendrissaient mutuellement en parlant d'elle! combien de fois nous nous plaisions à répéter les obligations de toute espèce que lui ont en ce malheureux temps les lettres et la philosophie!

Je m'attendais bien, Sire, que l'histoire du prétendu ouvrage de Plinè encore existant était une chimère, et je ne doute pas qu'il n'en soit de même de la fille de garde-robe qui a pris le nom de sa maîtresse, la femme du czarowitz. Je n'insiste pas non plus sur ce qui concerne la famille de Mauléon, et je respecte la manière de penser de V. M. à ce sujet. J'aimerais pourtant mieux que, au lieu de persister les pauvres encyclopédistes sur leurs vœux réels ou prétendus pour la liberté de la presse, elle eût bien voulu m'éclairer sur cette grande question, et me dire ce qu'elle en pense. Pour l'y engager, j'oserais presque hasarder avec elle quelques réflexions sur ce sujet. Je ne sais pas si cette liberté doit être accordée; mais je pense que si on l'accorde, elle doit être sans limites et indéfinie; car pourquoi serait-il plus permis d'insulter un citoyen honnête, de lui dire qu'il est un fripon ou, si l'on veut, qu'il est le fils d'un laquais, que de dire à un homme en place qu'il est un voleur, un oppresseur ou un imbécile? En un mot, si la satire personnelle est permise, ce que je ne crois pas devoir être, je ne vois pas pourquoi on la restreindrait aux faibles et aux petits, et pourquoi les forts et les grands n'en auraient pas leur part comme les autres. Mais je crois que dans tout État bien policé, monarchique ou républicain, cette sorte de satire devrait être interdite, depuis les rangs les plus élevés de la société jusqu'aux moindres, parce qu'enfin tous les

citoyens ont droit également à la protection de la société et à la conservation de l'existence morale que la satire leur ôte, ou vi leur ôter. A l'égard des ouvrages de toute espèce, littérature, philosophie, matières même de gouvernement et d'administration, je pense que la liberté d'écrire sur ces sujets, de critique même, doit être pleine et entière, pourvu néanmoins, Sire, que la satire en soit hantée, parce que, encore une fois, le but de la liberté de la presse doit être d'éclairer, et non d'offenser. Mais est temps de réprimer moi-même la liberté de ma plume, en s'irant à V. M. une pleine délivrance et de la goutte, et de guerre, et en lui renouvelant les assurances des sentiments d'admiration, de reconnaissance éternelle et du plus profond respect avec lesquels je suis, etc.

### 111. A D'ALEMBERT.

Le 7 avril 1777

Je ne sais par quel hazard il se rencontre toujours des obstacles quand il s'agit de répondre à vos lettres. Tantôt la goutte tenait garrotté sur le grabat; ensuite c'était le séjour de la douairière de Suède et de la duchesse de Brunswic qui m'empêché de vous écrire. Vous n'y perdez pas grand' chose contraire, vous y gagnez de n'être pas assommé d'un fatras mauvais vers. Voici encore un chant de ce poëme, que je vous envoie; j'espère que, rempli d'une vertu narcotique, il vous fera lieu des pavots que Morphée vous refuse. Nous autres Français, comme l'a très-bien dit le bon père Bouhours, nous sommes guère propres à la poésie, encore moins au poëme épique. Nous n'avons que l'instinct grossier du bon sens, et notre Pégase n'a point d'ailes. Je pourrais vous dire ce que van Haaren

\* Guillaume van Haaren, le Tyrtée hollandais, né à Leeuwarden en 1711, mort en 1765. Voltaire lui adressa, en 1743, trois stances qui se trouvent le tome XII, p. 520 de ses *Œuvres*, édit. Beuchot.